



L'ATG RECRUTE

UN/UNE DELEGUE(E) MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS

L'Association Tutélaire de Gestion vient en aide, soutien et accompagne des personnes adultes en grandes difficultés (en situation de handicap, souffrant de maladies psychiques et dégénératives, personnes âgées...) sur les départements du Gard, de l'Hérault, du Vaucluse et des Bouches du Rhône.

En plein développement, l'Association renforce ses équipes en recrutant **un/une Délégué(e) à la Protection pour son antenne d'Aix en Provence.**

Nos Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs assurent la protection juridique et la défense des droits des personnes dont les mesures de protection nous sont confiées par le juge.

Ils/elles œuvrent au quotidien à l'épanouissement des personnes protégées, en prenant en compte leurs besoins, au travers d'un projet personnalisé qui favorise autant que possible leur autonomie.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, et avec le soutien de services spécialisés (juridique, comptabilité...) vous mettez en œuvre la mesure de protection (tutelle, curatelle, sauvegarde) au profit du majeur protégé en assurant un accompagnement individualisé et de proximité dans son projet de vie et la coordination optimale des parties prenantes.

La diversité des missions et des publics accompagnés implique une action de terrain au plus près des bénéficiaires, sur leur lieu de vie, ce qui nécessite un véhicule personnel. Les déplacements font l'objet d'un défraiement sur la base des barèmes fiscaux en vigueur.

D'un niveau Bac+2 minimum, vous êtes rigoureux(se), organisé(e) et autonome.

Vous êtes idéalement titulaire du CNC MJPM, d'un diplôme en droit, ou d'un des différents diplômes de travailleur social,

Vous avez des expériences dans le champ social ou des domaines juridiques, administratifs, patrimoniaux.

Vous avez avant tout des aptitudes relationnelles, un goût pour le contact humain et le travail en équipe avérés.

Vous recherchez un métier à fortes valeurs intégrées au sein d'une équipe complémentaire et soudée, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature.

Le poste est à pourvoir immédiatement, à Aix en Provence, au sein d'une équipe à taille humaine, sous l'autorité du responsable de l'antenne.

Salaires selon expérience : à partir de 2 100 € mensuels bruts (CCN du 15/03/1966)

Temps complet (151,67 h)

Congés conventionnels selon l'ancienneté

Œuvres sociales et culturelles du CSE (chèques cadeaux)

Pourquoi nous rejoindre ?

Concernant nos valeurs et pratiques professionnelles, l'ATG met en avant un soutien et accompagnement individualisé des personnes protégées afin que la mesure de protection dont ils bénéficient puissent être effective dans le respect des textes et de leur autonomie.

Bienveillance, respect, empathie et professionnalisme, sont des valeurs cardinales que vous retrouverez à l'ATG qui sera ravie de les enrichir des vôtres.

Par ailleurs, très sensible à la Qualité de Vie au Travail, l'Association traduit cet engagement notamment par des mesures permettant de concilier au mieux vie professionnelle et vie personnelle.

Ainsi, notre organisation du temps de travail libère un jour par quinzaine (neuf jours travaillés sur 2 semaines). Les salariés bénéficient également d'horaires flexibles et de récupérations.

En outre, le télétravail partiel est possible (accord d'entreprise signé).

(Process de recrutement)

- Adressez votre CV et une lettre de motivation par courriel au Directeur Adjoint en charge des Ressources Humaines à l'adresse suivante : atg.recrutement@a-t-g.fr